

Partager, prêter, échanger, donner une autre économie



Quand nous avons besoin de quelque chose, nous l'achetons. Nous finissons donc par posséder à peu près tous les mêmes objets. Ne pourrait-on envisager un mode de vie plus efficace et plus social ?

Tous les habitants du quartier doivent-ils absolument avoir une foreuse ? Ce livre que vous avez déjà lu deux fois, ne serait-il pas temps de le donner ? Ne pourrait-on pas s'entraider en réparant des vêtements déchirés ou des appareils en panne ? Nous possédons des objets, mais aussi des aptitudes et des connaissances que nous utilisons sporadiquement, mais qui pourraient être utiles à d'autres. Pourquoi ne pas partager, prêter, échanger ou simplement donner davantage ?

L'usage plutôt que la possession

Notre société de consommation fonctionne selon le principe suivant : on achète un produit, on l'utilise pendant un certain temps et quand il tombe en panne ou ne donne plus satisfaction, on le jette. Beaucoup de gens possèdent donc les mêmes articles, mais les utilisent rarement. L'exemple de la foreuse est éloquent : on ne s'en sert que 20 minutes par an en moyenne, mais tout le monde en a une. Dans un monde hyperglobalisé, où les habitants de pays émergents comme la Chine et la Russie accèdent eux aussi à ces objets de bien-être et de confort, ce mode de consommation nécessite un gros volume de produits identiques. Certaines voix s'élèvent donc pour que l'on ne raisonne plus en termes de "possession", mais "d'usage". Un même objet usuel devrait ainsi pouvoir être partagé sans

problème par plusieurs personnes. Il en va de même des connaissances et des aptitudes, qui peuvent être échangées dans le cadre de réseaux dits "peer-to-peer", en interaction directe, sans que l'objectif des intervenants soit de gagner de l'argent. Ce mode d'échange présente de multiples avantages : vous gagnez du temps, car vous trouvez très vite une personne capable de vous donner un coup de main ou de vous prêter l'outil qu'il vous faut. Vous économisez de l'argent puisque vous ne devez pas acheter le produit voulu ou engager un professionnel. Et vous nouez des contacts avec des gens du voisinage tout en réduisant votre empreinte environnementale. Vous consommez donc moins et différemment.

Local contre global

Pour que le partage ou l'échange soit productif, il faut bien sûr des accords de bon aloi. Les intéressés doivent établir un contact authentique et direct. C'est la raison pour laquelle ce modèle économique, basé sur l'échange, doit être ancré et géré localement, entre autres par les groupes SEL. Ce modèle s'inscrit ainsi en contrepoint de la globalisation en vogue et se démarque aussi des grands réseaux "alternatifs" comme AirBnB, Uber et eBay, dont l'administration est plus centralisée. Par ailleurs, et de façon assez contradictoire, internet a joué un rôle prépondérant dans l'émergence de ces systèmes alternatifs. C'est en effet via

>>



INTERVIEW

Renée Laeremans du FISEL (Le Roeulx)

Comment avez-vous commencé à participer au FISEL ?
"J'ai créé le FISEL -Système d'Entraide et d'Echange Local- il y a 4 ans. Ma fin de carrière approchait et je ne voulais pas me sentir isolée. Le bouche-à-oreille et des annonces dans le bulletin communal ont

permis la rencontre des premiers membres, en moins d'un an. Nous sommes actuellement 77 membres actifs sur toute l'entité communale."

Quelles sont les activités du SEL et leur fréquence ?

"Nous échangeons des services, du savoir et du savoir-faire. Nous avons créé des partenariats avec des groupements locaux et organisons 2 vide-dressing par an. Personnellement je propose p.ex. des animations pour enfants. Un autre membre réalise des ateliers culinaires. Dans ce cas une participation aux frais pour les ingrédients est demandée. Idem en cas de frais réels tels que du transport. Entre 30 et 60 échanges ont lieu par mois (de 1 à 2 par jour)."

Quelles sont les conditions favorables au bon fonctionnement du SEL ?

Il faut un grand cœur, faire preuve de tolérance et de respect. Les relations et l'entraide priment sur le décompte précis des heures prestées, appelées des "BLE"-Bourse Locale d'Echange-. Par ailleurs certaines activités sont exclues dès le départ, suite aux risques encourus, telles la réparation d'un toit. Il vaut mieux rester local. Davantage de petits SEL sont bienvenus, avec un nombre de membres qui reste gérable. Il faut aussi des contacts réels entre membres. Les échanges d'objets au travers du SEL fonctionnent moins bien. Par contre il y a parfois des dons en tout genre.
www.fisel.be



Catherine Piette, habitante de Schaerbeek et coach en cuisine santé

On constate un regain d'intérêt pour les jardins partagés et le mouvement "Incredible edible" (les incroyables comestibles) ?
"Ces initiatives sont généralement spontanées. Elles répondent à un souci d'être responsable vis-à-vis de la terre et des générations futures. Cela montre qu'un consommateur peut

aussi être un co-producteur. Cela permet d'ouvrir les yeux et de se réapproprier son pouvoir de citoyen, au lieu d'acheter aveuglément toute son alimentation dans les supermarchés. On peut dire que cultiver un jardin c'est fabriquer ses propres billets !

Qu'est-ce que cela représente concrètement ?

La gestion de ces petites parcelles se fait collectivement dans le quartier. Un minimum d'argent est investi, du matériel et des semences sont récupérés auprès des riverains et quelques heures de travail par an suffisent pour les entretenir. Le contact avec les passants ou les écoliers permet le partage d'expériences et des "leçons de choses". Une centaine de personnes sont ainsi impliquées ou sensibilisées.

Et si on veut aller plus loin ?

"Il y a les GAC ou groupe d'achat commun, pour s'approvisionner chez des producteurs locaux et le GASAP (groupe d'achat solidaire de l'agriculture paysanne)."
Info : www.groupealimentaires.be.

>> internet que les utilisateurs se trouvent, se rendent mutuellement service et conviennent de se rencontrer dans la "vraie" vie. Ces échanges et partages ont donc une dimension utilitaire, mais aussi sociale : ils permettent aux gens d'un même quartier d'apprendre à se connaître et de s'entraider.

Tondre la pelouse contre un repas

Le Service d'Echange Local (SEL) est l'un des plus anciens systèmes alternatifs connus. Il a vu le jour pendant la crise des années 70, au Canada. Par manque d'argent, les gens se sont mis en quête d'autres modes de paiement et ont opté pour la variable "temps" : une heure de tonte était échangée contre une heure de cuisine, par exemple. Cette pratique a débarqué chez nous dans les années 80, à cette différence que l'on ne réfléchit pas nécessairement en termes d'heures mais de services. Pour chaque service rendu, on reçoit une sorte de "monnaie" qui sert à acheter un autre service. Le matériel nécessaire est généralement inclus : la personne qui vient tailler votre haie apporte généralement son taille-haie. Les groupes du SEL sont bien plus qu'un simple groupe d'individus. Chaque année, ils organisent des activités au sein de leur cercle afin de se rencontrer "dans la vraie vie". Et ils en profitent souvent pour en faire un moment d'échanges ou de dons. Il existe encore d'autres initiatives axées sur les services. Platduchef.be, par exemple, promeut l'art de bien manger et vous permet de partager vos repas ou de savourer, contre une modeste contribution, les bons petits plats préparés par quelqu'un du voisinage.

Notre intelligence est collective

L'échange peut aussi porter sur le savoir : les gens peuvent apprendre à danser, peindre, faire de la photo, cuisiner... Dans notre pays, l'idée que tout peut s'échanger remonte également aux années 70 et est



PLUS D'INFORMATIONS

L'association Réseau de Consommateurs Responsables

www.asblrcr.be. Recense les initiatives axées sur l'échange et le partage.

autres initiatives

www.piggybee.com

www.incredibleediblebelgium.wordpress.com

surtout bien enracinée à Bruxelles et en Wallonie, où elle prospère au sein des réseaux d'échanges de savoir.

Les Repair Cafés que l'on voit démarrer ici et là constituent une autre forme de transfert de savoir. Des volontaires y proposent leurs connaissances et leurs outils pour réparer appareils défectueux, vélos cassés ou vêtements abîmés, et pour apprendre aux visiteurs à faire de même. Le jardinage se prête admirablement au travail communautaire et à l'échange de savoirs. Les jardins collectifs accueillent ainsi des personnes qui se regroupent pour cultiver leurs légumes ensemble, souvent selon les principes de l'écologie. Certains espaces publics peuvent même être utilisés à cette fin. Le phénomène "incroyable edible" s'inscrit dans cette logique : des gens sèment des légumes dans les rues et sur les places, et chacun est libre de les récolter.

Partage ou échange dans le voisinage

Le partage ou le prêt d'objets utilitaires a aussi le vent en poupe. Nous avons déjà cité la foreuse, mais tout le monde n'a pas besoin d'une remorque ou d'une échelle en permanence. Il suffit que les habitants d'un même quartier s'entendent sur ce qu'ils peuvent emprunter et à quel moment. Peerby est un site web récent (en phase de démarrage chez nous), qui fonctionne selon le même principe. L'utilisateur se contente d'indiquer ce dont il a besoin et la personne la plus proche qui possède l'article souhaité reçoit une notification. En cas de



Le don d'objets usagés gagne en popularité grâce aux ressourceries, groupes d'échange et donneries en ligne



concordance, le prêteur et l'emprunteur sont mis en contact et se mettent d'accord sur les modalités de la transaction et l'éventuelle rétribution. Bien entendu, les objets peuvent aussi être échangés. Et puis, Facebook regorge de groupes d'échange. Les livres se prêtent très bien à cette pratique; les "armoires à livres" par ex. sont des armoires que l'on installe devant chez soi ou dans des lieux publics et où on laisse des ouvrages que d'autres personnes peuvent emporter à condition d'en laisser d'autres à la place. Dans un registre plus étendu PiggyBee connecte les personnes souhaitant obtenir ou envoyer quelque chose avec des voyageurs. Il peut s'agir de quasi n'importe quel objet en provenance (ou à destination) de n'importe quel endroit.

Qui donne s'enrichit...

Echanger, partager... ou simplement donner ? Une fois utilisés, nombre d'objets échouent au grenier pour ne resurgir que plusieurs années plus tard et finir au parc à conteneurs, alors qu'ils peuvent encore parfaitement servir.

On voit donc apparaître de plus en plus d'initiatives visant à donner une autre vie à ces objets inutilisés. C'est le cas du réseau Freecycle, par exemple, qui compte près de huit millions de membres dans le monde et qui, dans notre pays, prend surtout la forme de "donneries" (en ligne). Vous possédez quelque chose dont vous ne vous servez plus ? Vous pouvez le proposer sur ce type de site. Vous pouvez aussi emporter quelque chose, même si vous n'avez rien laissé. Le système évoque les magasins de seconde main, si ce n'est qu'il est gratuit. Par contre, si les objets proposés sont défectueux, ils ne sont pas réparés au préalable.

Donner est à la mode, comment en témoignent les "armoires à dons" qui apparaissent ici et là. Et en surfant sur les réseaux sociaux (Facebook, notamment), vous trouverez sans difficulté un groupe de dons près de chez vous.

Une véritable alternative ?

Les échanges de biens et de services ont clairement la cote, entre autres grâce à la crise économique. Mais offrent-ils une vraie alternative ? Pas vraiment, ils constituent plutôt des circuits auxiliaires qui fonctionnent en parallèle de l'économie régulière, en ciblant les personnes (encore rares) désireuses de vivre autrement. Pour qu'ils se généralisent, il faudrait un séisme économique qui ferait exploser le prix des biens neufs en raison de la pénurie de matières premières. Mais cela ne sera probablement pas de sitôt. ●

JURIDIQUEMENT SÛR ?

Un échange de services ou de biens conduit rarement à un conflit. Mais quand ça se passe mal, quelle assurance pourrait intervenir ?

COUVERT PAR L'ASSURANCE FAMILIALE ?

Quand vous aidez quelqu'un, via un SEL, par ex. à tailler une haie et que vous causez un dommage, vous penserez sûrement à faire intervenir votre assurance familiale. Mais cette assurance exclut la responsabilité contractuelle. Elle n'intervient pas si le dommage subi est la conséquence d'une faute commise dans le cadre d'un contrat, qu'il soit écrit ou non. L'échange dans le cadre d'un SEL, tout comme l'emprunt de quelque chose à un voisin, est en fait considéré comme

contractuel. On peut parfois parler de responsabilité extracontractuelle. Il ne s'agit pas alors d'une mauvaise exécution du service ou de la tâche, mais du fait d'avoir été imprudent en l'exécutant. Si vous cuisinez pour quelqu'un et renversez accidentellement une casserole d'eau bouillante sur lui, l'assurance familiale interviendra. Mais la distinction est difficile à établir. De même si une tierce personne subit un dommage, c'est l'assurance familiale qui intervient. Si vous subissez un dommage lors d'une prestation que vous effectuez, demandez à la personne que vous aidez si elle dispose d'une assurance "gens de maison". La plupart du temps, elle couvre l'aide non payée (comme c'est le cas via un SEL), mais les montants assurés divergent.